

Avis sur le regroupement de l'agence de Guéret avec l'agence de Guéret La Marche

Les élus du CSE prennent acte du regroupement des agences de Guéret et de Guéret La Marche.

Les élus du CSE souhaitent faire remarquer que ce regroupement est bien perçu par les équipes et permet une meilleure organisation de l'agence, une dimension des portefeuilles plus équilibrée et une équipe plus importante permettant plus de souplesse au quotidien.

Le projet d'agrandissement de l'agence de Guéret La Marche renforcera l'image de la Banque Populaire et répondra à des problématiques RSE. Les élus du CSE demandent que leur soient présentés le planning des travaux et qu'un point sur l'avancement soit fait lors des SSCT.

Les élus du CSE notent favorablement le maintien d'un Conseiller Accueil dédié mais regrettent la suppression d'un poste de DA et d'un poste de conseiller part.

Les élus du CSE demandent que soit étudiée la création du poste de DA adjoint pour les agences de grande taille afin de soulager le Directeur d'Agence et d'ouvrir des opportunités d'évolution au sein du Réseau.

Les élus du CSE demandent un suivi RH des collègues concernés par ces regroupements à six mois et un an.